



# Compte rendu CAPC n°5

## Recours en notation ...etc

### du 02 décembre 2011

#### 1. Mouvements et gestion des personnels

Cette CAPC était la première en catégorie B suite aux élections professionnelles d'octobre. De ce fait, le nouveau règlement intérieur relatif aux conditions de fonctionnement de la commission administrative paritaire centrale instituée dans notre administration a été communiqué.

Le Président nous a précisé que ce règlement est identique à l'ancien et que quelles que soient nos remarques et demandes de modification ce n'était pas de son ressort, ni de celui de la CAPC. Devant cette absence de marge de manœuvre nous avons décidé de voter contre ce texte tout comme solidaires et la CFDT.

De leur côté, l'UNSA et l'USD FO ont voté pour...

#### 2. Mouvements de personnels

Examen de deux demandes d'inscription hors période au tableau des mutations 2011. Les deux agents ont été inscrits de façon rétroactive, suite à « l'oubli » de transmission de leur demande par leur DI. Suite à ces inscriptions hors période, un agent a été muté sur la résidence de Monaco OP CO étant donné que celui ci avait plus de point au tableau que l'agent muté au deuxième tour.

Une motion de l'ensemble des agents de Monaco BSI a été portée à la connaissance de la CAPC.

#### 3. Gestion des personnels

- Approbation à l'unanimité des procès verbaux de précédentes CAPC.
- Intégration à la DGDDI de militaires recrutés au titre de l'article 62 de la loi 2005-270 du 24 mars 2005.
- Intégration dans le corps des contrôleurs de la DGDDI d'un technicien du ministère de l'économie des finances et de l'industrie.
- Titularisation de contrôleurs stagiaires
- Examen de non titularisations : deux agents ont vu leur stage pratique prolongé de 6 mois et le contrat d'un agent n'a pas été renouvelé à sa demande.

Examen des demandes en révision des cadences d'avancement des agents de catégorie B au titre de l'année 2010 et 2011 :

Avant d'examiner les différents recours le Président nous a présenté le bilan statistique de la

campagne de notation 2011.

Le nombre de mois à distribuer lors des recours dans l'enveloppe de la DG est de 28 pour l'année 2011.

**Les autres chiffres clefs :**

<b>Agents notés</b>	<b>7194</b>
<b>Nombre de mois distribués</b>	<b>6436</b>
<b>Dont 3 mois ( 10 % minimum)</b>	<b>722</b>
<b>Dont 2 mois</b>	<b>695</b>
<b>Dont 1 mois</b>	<b>2845</b>
<b>Mentions d'alerte</b>	<b>12</b>
<b>Majoration d'1 mois</b>	<b>5</b>

4 recours de l'année 2010 ont été étudiés lors de cette CAPC. Le SNAD CGT a dénoncé l'aberration de cette situation. Ces agents notés au début de l'année 2010 et ayant déjà eu leur entretien 2011 n'ont toujours pas eu le résultats de leurs recours.

Sur les 4 recours étudié pour l'année 2010 aucun n'a eu gain de cause. Pour les premiers recours de 2011, sur 26 cas étudiés 7 ont obtenu 1 mois.

Il reste donc 21 mois pour finir satisfaire les recours de l'année 2011!!!!

**Info de dernière minute :**

Concernant la liste d'aptitude de C en B de 2011, tous les agents sur liste complémentaire passe à la catégorie supérieure soit 9 agents promus.

Tous les élus de catégorie B du SNAD CGT en CAPC restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaitent de joyeuses fêtes !!!

MICHEL LAURENT

JOSIANE SOULA

GUILLAUME COURSIN

GUILLEM RONNE

JEROME CAMBERLIN